APRÈS LE CRIME DE LANDRECIES

LE PARQUET D'AVESNES A SOUMIS HIER A UNE RECONSTITUTION MINUTIEUSE. DUMINY, QUI EST ACCUSÉ D'AVOIR TUÉ M. RICHART, LE BRAVE PÈRE DE FAMILLE DE BOUSIES

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX

On se souvient du drame terrible qui se déroula à Landrecies dans la soirée du 7 septembre.

Un brave ouvrier de **Bousies**, père d'une grande famille de cinq enfants, fut tué, dans des circonstances mystérieuses, de deux coups de fusil.

Le corps de la victime, Emile Richart, ne fut découvert que le lendemain matin.

L'enquête, ouverte par la gendarmerie de Landrecies, sous la direction du lieutenant Fortin, d'Avesnes ne tarda pas à rétablir tous les événements qui avaient précédé le crime.

On devait en tirer de précieuses indications pour l'orientation des recherches.

Deux coups de fusil dans la nuit

Emile Richard revenant, comme chaque jour, par le train, de Hautmont, où il travaillait, était allé prendre sa bicyclette qu'il laissait en dépôt durant la journée au café « Au Charron », tenu par M. Maurice Cotte, sur la route de Landrecies.

A GAUCHE : *M. NICOLAI, Juge d'instruction simulant le geste meurtrier de DUMINY, devant le Café « Au Charron ».* — A DROITE : *DUMINY, l'accusé, fournit des explications.*

Il y trouva quelques habitants de Landrecies. Il discuta avec certains, une dispute s'éleva et se poursuivit dans la cour, en bordure de la rue. Ce fut une véritable bataille entre Emile Richard et deux adversaires, Alexandre Duminy, individu de fâcheuse réputation, et Georges Houvion, tous deux de Landrecies.

Emile Richard ayant mis en fuite ses adversaires, était allé vider un verre avec des camarades dans un café de Landrecies, puis il était revenu vers 9 h., à l'estaminet du « Charron », où il voulait reprendre sa bicyclette. Comme il passait en face de la porte de l'atelier, voisin du débit, deux coups de feu claquèrent. Emile Richart, mortellement atteint, tomba.

Une lourde accusation

L'enquête, menée de pair avec l'instruction ouverte par le Parquet d'Avesnes, devait aboutir à l'arrestation d'un des antagonistes de la rixe qui précéda le crime : Alexandre Duminy. La femme de Duminy fut inculpée de complicité ainsi que Georges Nouvion qui avait pris part à la rixe.

On se souvient du coup de théâtre qui suivit l'arrestation de Duminy. Le gaillard, échappant aux gendarmes, s'enfuit dans les bois où il ne fut découvert que de longs jours après, grâce à une dénonciation.

Par sa fuite, Duminy, semblait-il, avait voulu échapper à la justice parce qu'il se sentait coupable.

Repris, il reparut le front haut devant le juge d'instruction, protestant de sa bonne foi et de son innocence avec une candeur et une obstination qui, en toute autre circonstance et avec un autre gaillard, auraient désarmé les pires accusateurs.

Malheureusement pour lui, et heureusement pour la manifestation de la justice, un épais faisceau de lourdes charges se dressait contre lui.

Son système de défense a eu pour résultat d'obliger le Parquet d'Avesnes à venir procéder sur place à une reconstitution. Duminy a été mis dans l'obligation de préciser tous ses actes. Et il semble bien que cette phase de l'instruction ait tourné à sa confusion.

Sur les lieux du crime

Plus de 300 personnes étaient massées hier après-midi devant l'estaminet au Charron, lorsque Duminy fut amené par les gendarmes d'Avesnes

Un important service d'ordre fonctionnait. Il était assuré par la garde républicaine mobile.

Peu après arrivaient les magistrats. MM. Caleb, substitut; Nicolaï, juge d'instruction ; Caudroy, juge; Groulard, greffier de justice qui étaient accompagnés du lieutenant Fortin. Sur les lieux également le chef de brigade Alasseur et les gendarmes Rousseau et Meurant, de Landrecies, enfin les gardes municipaux Dupont et Parent; Duminy et sa femme étaient assistés de leurs excellents défenseurs, Mes Lecompte et Duvivier, du barreau d'Avesnes qui, sans répit attaquèrent l'accusation, en faisant ressortir tous les points encore troublants

La première phase de la reconstitution fut consacrée à établir l'endroit où se trouvait le meurtrier, lorsqu'il tira les coups de fusil. De différents endroits, le garde Dupont tira des coups de fusil de chasse vers la porte de l'atelier. En confrontant les traces de ces coups avec celles faites par les plombs des deux coups meurtriers, on put préciser que l'assassin était placé sur le trottoir même et caché à l'angle de la remise où E Richart devait venir chercher sa bicyclette.

La rixe

Puis Nouvion, inculpé de complicité, entra en scène avec Duminy. Nouvion raconta la rixe à laquelle il avait pris part, affirmant que c'était au cours de la bagarre qu'il avait perdu son pardessus et sa casquette que l'on retrouva à quelques mètres du cadavre. Il affirma aussi qu'il était rentré chez lui aussitôt après la dispute.

Il semble que Nouvion soit sincère. mais n'anticipons pas, la justice appréciera..

Duminy se trouva ensuite seul sur la sellette.

« Moi aussi, dit-il, je me suis enfui ».

Il montra aux magistrats ce qu'il avait alors fait.

Il court chez M. Caulier, près du passage à niveau et demande un bâton pour se défendre car il a peur, dit-il, de rencontrer à nouveau Richart. Il fait un détour par les prairies pour aller chez Nouvion, puis de là, à travers les jardins il va chez lui, escaladant haies et murs.

A la suite de l'inculpé, les magistrats refont le chemin; on se livre à quelques acrobaties... le métier de juge d'instruction n'est pas toujours monotone.

Le point névralgique

Près d'une heure après la rixe, Duminy rentrait chez lui avec sa femme, selon le témoignage d'un témoin. Mme Naveau

Qu'a-t-il fait pendant ce laps de temps.

— Je suis allé doucettement chez moi, explique Duminy, puis j'ai été appeler ma femme qui se trouvait chez des voisins, les époux Wilbert, nous sommes revenus chez moi à pas lents ; avant de rentrer, ma femme a dit bonsoir à Mme Naveau dont l'habitation est contiguë à la nôtre ».

Duminy traînant la patte, musard sur le chemin, voulut faire croire aux magistrats qui l'escortaient qu'il fallait une grosse demi-heure pour faire la route de chez Nouvion à son domicile route de Landrecies.

— C'est faux lui rétorqua M Nicolaï Vous êtes revenu rapidement à votre maison ; vous avez pris votre fusil et vous êtes allé prévenir votre femme chez Wibert. En entrant chez Wibert vous avez dit : « Je vais régler son compte à l'homme de Bousies » Vous ne pouvez nier, Wibert et sa femme vous ont entendu, ils ont vu votre fusil.

— Ils mentent répondit Duminy.

— Pourquoi mentiraient-ils, poursuit M. Nicolaï ? A 9 h. 45 vous sortez de chez Wibert Votre femme vous suit Vous allez au café au Charron, décidé à vous venger de Richart. Quand celui-ci arrive, vous tirez... Votre femme effrayée pousse un cri, un voisin l'a entendu. Est-ce vrai ?

— Non.

— Enfin achève le juge d'instruction, vous revenez en toute hâte vers votre maison Vous cachez votre fusil. Votre femme défaillante de peur et d'horreur entre chez Mme Naveau. Craignant qu'elle ne vous dénonce, vous bondissez chez Mme Naveau et entraînez votre femme. Est-ce vrai ?

— Mais non. je suis allé chez Naveau en sortant de chez Wibert.

— Et votre fusil ? Et les paroles de menace ? Et enfin, comment expliquez-vous que, sorti avant 9 h. 45 de chez Wibert, vous ne soyez présent chez Naveau — à 200 mètres de distance — qu'à 10 h 15 ?

Rien ne surprend Duminy acharné à se défendre

Il est toujours aussi ardent et sûr de lui lorsqu'il doit se soumettre à un nouveau et long interrogatoire

La nuit est tombée lorsque prend fin la reconstitution.

Duminy est ramené à la prison d'Avesnes. Sur ses épaules, la terrible accusation pèse plus lourdement.

UN CHAUFFEUR DE TAXI LILLOIS VICTIME D'UNE AGRESSION A AMIENS

Un client qu'il avait pris à Lille le frappa d'un coup de couteau dans le dos et prit la fuite

Dans la soirée d'hier, la police d'**Amiens** était prévenue téléphoniquement qu'un homme venait d'être grièvement blessé d'un coup de couteau sur le chemin de halage.

D'après les déclarations de la victime M. Lucien Margotin, 42 ans, chauffeur de taxi, demeurant 17, rue du Calvaire, à **Lille**, il aurait chargé dans l'après-midi, à Lille, un jeune homme d'environ 20 ans, vêtu d'un pardessus gris usagé et qui lui avait demandé de le conduire à Amiens

En cours de route, le jeune homme avait déclaré qu'il travaillait pour le compte d'une maison d'ameublement d'Amiens et qu'il était parti le matin avec un camion conduire une commande à **Roubaix**, mais, arrivé sur le Grand Boulevard, au lieu dit le Romarin, le camion avait eu un accident et le chauffeur très grièvement blessé, avait dû être transporté à l'hôpital de Lille. Le jeune homme avait alors téléphoné à son patron lui demandant ce qu'il devait faire et celui-ci lui aurait répondu de revenir en taxi.

Durant le voyage, le chauffeur ne remarqua rien de particulier, mais en arrivant à Amiens, comme il ne connaissait pas la route, ce fut le jeune homme qui le dirigea. Il le conduisit ainsi sur les bords de la Somme par le chemin de halage. Arrivé à la hauteur du Pont Baraban, comme la voiture ne pouvait plus avancer en raison d'un encombrement, l'inconnu dit au chauffeur qu'il n'avait plus qu'à faire demi-tour.

A peine cette manœuvre était-elle exécutée que le jeune homme porta brusquement un coup de couteau au chauffeur et prit la fuite à toutes jambes

Des passants, alertés par les cris de la victime, avertirent aussitôt la police qui fit transporter le blessé à l'hôpital où son état a été jugé assez grave. Le coup de couteau a été, en effet, porté dans la région du cœur et à quelques centimètres près il aurait pu être mortel.

Une enquête est ouverte.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 29 décembre 1936 — Soleil : lever 7 h. 46 ; coucher 16 h. 1. Lune : lever 19 h. 11 ; coucher 9 h. Aujourd'hui : saint Roger. — Demain saint Sylvestre.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. Observations faites le 29 décembre à 18 h. Baromètre : 765 mm. 8 ; baisse depuis veille à 18 h. : 0 mm. 1 — Thermomètre fronde 7,1 ; minima : pas fixable ; maxima 7,7. — Etat hygrométrique : 94. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. 0 mm. 2. — Direction du vent : variable, secteur Nord, force faible. — Direction des nuages : pas d'observation. — Etat du ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui mercredi frais, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord : Très nuageux et brumeux. Petites pluies locales suivies d'assez belles éclaircies et de rares ondées. — Vent modéré du Sud Ouest passant à Sud. — La minimum de température sera en hausse de 2 à 3° sur celui de la veille.

LES CONFLITS DU TRAVAIL DANS LA RÉGION LILLOISE

Recevant séparément patrons et grévistes de la Métallurgie, M. le préfet du Nord leur a conseillé de recourir à l'arbitrage pour régler le différend qui s'éternise

Le Comité de grève de la métallurgie a tenu, hier matin, sa réunion quotidienne au cours de laquelle il s'est principalement occupé du ravitaillement des grévistes.

Le reste de la journée a été marqué par l'entrevue que patrons et ouvriers ont eu séparément avec M. Carles préfet du Nord, à la Préfecture.

Les entrevues à la Préfecture

M. Fernand Carles préfet du Nord, a convoqué, mardi matin les patrons de la Chambre Syndicale Métallurgique, mardi après-midi, les représentants des Syndicats Ouvriers de la Bourse du Travail de Lille

Aux patrons, ayant à leur tête M Descamps, comme aux ouvriers, conduits par MM G. Dumoulin, Rourneton et Manguine, M. le Préfet a parlé de la loi sur l'arbitrage obligatoire qui vient d'être votée par le Sénat et qui doit être entérinée par la Chambre des Députés.

A tous, M F. Carles a demandé de recourir sans délai à la procédure d'arbitrage prévue par l'article 2 de la loi. M. le Préfet donna d'ailleurs lecture de ce texte de loi.

Patrons et ouvriers se retirèrent pour se rendre chacuns de leur côté à des asesmblées générales de leurs groupements.

Des incidents

A FIVES

Des incidents se sont produits à Fives-Lille, lundi après-midi.

M. Lemahieu, chauffeur particulier au service de Villars, directeur commercial à la Compagnie de Fives-Lille, sortant de chez lui, rue Foucault, pour assurer son service, a été houspillé par 150 personnes et menacé de représailles sur sa famille, s'il travaillait.

M. Lemahieu rentra chez lui, mais réussit à faire prévenir son patron, M Villars et la police. Des gardes mobiles, envoyés aussitôt, rétablirent l'ordre et M. Entremont, chef de la Sûreté, fit dégager la maison de M. Lemahieu. Le chauffeur put alors assurer son service près de son patron, M. Villars. Sa maison est gardée par des gardes mobiles dans le but d'empêcher tout nouvel incident.

A LILLE, RUE BRULE-MAISON

Un certain nombre d'employés n'ont pas cessé le travail à l'usine Tosi-Dujardin, rue Brule-Maison à Lille

Hier matin, vers 8 h., une quarantaine de manifestants ont tenté de les faire sortir de l'établissement et la garde mobile intervint qui dispersa les ouvriers.

Cependant, vers 14 h., comme les mêmes employés se disposaient à entrer dans l'usine, les mêmes quarante personnes se placèrent devant la porte et se montrèrent fermement décidées à empêcher les employés de s'en approcher.

L'arrivée de trois pelotons de gardes mobiles et quelques inspecteurs de la sûreté lilloise, sous la direction de M. le commissaire Coquet du 4e arrondissement, veillèrent à ce que cet incident n'ait pas de suites sérieuses.

Finalement les employés renoncèrent à reprendre leur travail tandis que les grévistes renforçaient le piquet de grève.

Seul le patron put entrer dans son établissement

Une mise au point du Syndicat des techniciens, employés et assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des techniciens, employés et assimilés de l'industrie (région lilloise) nous communique :

« Le Syndicat des techniciens et assimilés (C.G.T.) tient à préciser que la réunion des ingénieurs, agents de maîtrise, techniciens et employés, qui s'est tenue le jeudi 24 décembre, à 15 h., salle de l'Orphéon, ne représentait, en réalité, que des agents de maîtrise qui, par leur autorité, avaient entraîné avec eux des employés. Et qu'en faisant cette assemblée, le même jour et à la même heure que la réunion prévue par le syndicat des techniciens (C.G.T.), les dirigeants du S.I.A.M. et du S.I.T.E.M. espéraient boycotter cette réunion, manœuvre qui n'a d'ailleurs pas réussi.

» D'autre part, de nombreux adhérents à des ligues fascistes avaient été convoqués dans le but d'interdire toute intervention et toute contradiction.

» Le Syndicat des techniciens tient aussi à signaler que la réunion salle de l'Orphéon fut convoquée par l'intermédiaire d'agents à la dévotion des patrons de la métallurgie et non pas par voie de presse, ce qui permet d'affirmer que le but inavouable de ces syndicats « jaunes » est de détacher les techniciens en lutte au côté des ouvriers et d'essayer de briser l'unanimité de tous les travailleurs en grève ».

L'ARRÊT DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE

On nous communique :

« La Commission administrative du syndicat des industries chimiques et similaires, de Lille et environs, réunie extraordinairement le lundi 28 décembre, Bourse du Travail, approuve la décision du secrétariat en ce qui concerne, après accord avec les patrons, l'arrêt du travail des ouvriers et ouvrières de notre corporation, le mercredi 30 décembre, à 16 h., pour assister au meeting d'information à 17 h. à la Bourse du Travail de Lille.

» Cet arrêt n'étant pas à considérer comme un mouvement de grève, la Commission administrative recommande aux ouvriers et ouvrières effectuant un service continu (équipe) ou de sécurité, de continuer à en assurer la bonne marche.

» Elle demande aux ouvriers et ouvrières faisant équipe et qui ne sont pas en service, de bien vouloir se rendre à la porte de l'usine qui les occupe, pour venir en groupe avec leurs camarades à la Bourse du Travail.

» La Commission administrative, certaine d'interpréter l'opinion des ouvriers et ouvrières de l'industrie chimique sur la question du rajustement des salaires, fait confiance à ceux-ci pour que la cessation du travail, les départs en groupe et le meeting, se déroulent dans le calme le plus complet. Tous et toutes à la Bourse du Travail, mercredi 30 à 17 h. »

SPORTIFS, lisez les LUNDI et SAMEDI « LES SPORTS DU NORD » le plus complet des régionaux sportifs

Un incendie causa d'importants dégâts à la Centrale Électrique des Mines de Nœux

La ville entière a été privée de lumière et le travail a dû cesser dans tous les puits de l'exploitation

Mardi, vers 14 h. 15, le feu a éclaté dans la salle des transformateurs à la Centrale des Mines de Nœux, à **Bouvry**. L'alarme a été donnée aussitôt et, grâce à la rapide organisation des secours le sinistre a pu être maîtrisé en quelques heures par la brigade spéciale des sapeurs-pompiers des Mines de Nœux, lesquels étaient munis de masques et d'extincteurs modernes dont l'utilisation a été particulièrement efficace.

Par suite de cet incendie tous les puits de la concession des Mines de Nœux, ainsi que les industries annexes, ont dû arrêter le travail. La plupart des mineurs du poste de l'après-midi ont été dans l'obligation de retourner chez eux. Ceux qui étaient déjà descendus ont remonté par les échelles de secours.

Ala fosse No 6, à **Labourse**, une cage dans laquelle se trouvaient des ouvriers mineurs, a été bloquée entre deux étages. Ce n'est que vers 19 heures que ces derniers ont pu être remontés à la surface.

A Nœux-les-Mines, la ville été complètement privée de lumière et toutes les industries privées actionnées par des moteurs électriques ont dû « chômer ».

On suppose que l'incendie est dû à un court-circuit. Un câble souterrain a été brûlé sur une longueur de 3 km.

Les dégâts n'ont pu être évalués, mais ils sont très importants.

Sur les lieux du sinistre on a remarqué la plupart des ingénieurs des Mines de Nœux, ainsi que les gendarmes de la brigade de Nœux-les-Mines.

Les travaux de réparations sont menés avec célérité et on espère que le courant électrique sera rétabli dès ce matin.

DANS LA MAGISTRATURE

Paris, 29. — Sont nommés : Président du Tribunal de **Montreuil-sur-Mer**, sur sa demande, M. PROJEAN, juge à **Valenciennes** ; Juge à Valenciennes, sur sa demande, M. CANET, président à Montreuil-sur-Mer.

Sont nommés juges suppléants rétribués pour exercer leurs fonctions dans les ressorts des Cours d'appel ci-après désignées : **Douai**, M. PARIS, avocat stagiaire ; M. FOUCART, avocat stagiaire ; M. CHARTIER, avocat stagiaire, docteur en droit. — **Amiens**, M HENRY, avocat stagiaire ; M. HELLE, avocat stagiaire ; M. NOEL, avocat stagiaire, docteur en droit.

M. DAUTRICHE, juge d'instruction à **Arras** ; M. TISON, substitut à **Saint-Omer** ; M. DELESTRÉE, substitut à **Abbeville**.

Est élevé à la 2e classe et maintenu dans ses fonctions actuelles : M LORGNIER, juge d'instruction à **Abbeville**.

REVEILLONNEZ DEMAIN

A cet effet, nous avons groupé ci-dessous la publicité de quelques Maisons de commerce qui vous aideront à passer une bonne soirée.

NOUVEL AN

PAS DE BON REPAS sans les HUITRES et les ESCARGOTS de L'HUITRIÈRE

54, rue du Vieil-Abreuvoir, 54 ROUBAIX

Tél. 366.17

ET DE SON DEPOT : 2, pl. de la République, TOURCOING (Café du Centre)

Prière de passer ses commandes bien à l'avance.

Le Magasin et le dépôt de Tourcoing resteront ouverts le 31 Décembre, jusque onze heures du soir.

BOUCHERIE DE LA GARE

5, Rue de l'Alma, 5 - Tél. 343.85

POUR LE RÉVEILLON

Pour vos bons GIGOTS, une seule Maison : **La BOUCHERIE de la GARE**

QUALITÉ — PRIX — CONFIANCE

POUR VOS Ducasses à Pierrots

Nos Spécialités :

SAUCISSES pur porc et veau, le 1/2 kg. 6.00

Saucisses de campagne, le 1/2 kg. 3.50

LA ROTONDE

vous invite à fêter gaiement le RÉVEILLON NOUVEL AN

dans ses salles superbement décorées à cette occasion. **Menu copieux à 12 fr.**

Venez écouter **Charles Biomme et ses orchestres**

GRAND BAL A MINUIT

Chapeaux et cotillons - Retenez vos tables

TOUS A LA ROTONDE !

Traiteur : M. BLOT - Roubaix

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél 351-17). — Dépôt de vente : [illegible] Collège

LA SAINTE-CÉCILE

AU CERCLE ARTISTIQUE JEAN MACÉ

Cette belle phalange artistique a fêté Sainte Cécile en un banquet organisé dimanche à l'école Jean Macé, boulevard de Mulhouse.

Le programme, savamment préparé, comportait : le matin, une audition des principaux chanteurs disponibles. Elle permit à Mlles Y. Ménard et M. Boulinguier, ainsi qu'à MM. Boquet, Pluquet, E. Deregnaucourt et Meseure, d'affirmer d'excellente qualités déjà sanctionnées par les prix qu'ils remportèrent tant au Conservatoire qu'aux concours du 14 juillet. Un orchestre constitué parmi les éléments du Cercle Symponique de la même Association obtint sa part de succès, ainsi que la talentueuse pianiste accompagnatrice, Mlle Debusschère.

Le banquet excellemment servi, fut présidé par M. le Docteur Dupré, adjoint à l'Instruction publique ; Richard Lejeune, président actif de l'Amicale Laïque Jean Macé ; Vandendorpe, vice-président de la F.A.L. Vanooteghem et Bataille, conseillers municipaux ; Désir, régisseur de la Section ; Boidin, vice-président de l'Amicale Jean Macé et Hay, de l'Effort Laïc.

MM. Lejeune, Vandendorpe, Hay, Désir et le Docteur Dupré, prirent tour à tour la parole et furent chaleureusement applaudis.

Le soir, un bal de famille réunissait les membres et leur famille dans la vaste salle des fêtes de l'école où jeunes et vieux rivalisèrent d'entrain et d'ardeur dans l'excécution de danses anciennes et modernes.

HIPPODROME-THÉATRE ROUBAIX

Exceptionnellement ce soir

GRANDE SOIRÉE DE GALA

Demi-tarif à toutes les places pour faire connaître au public roubaisien la célèbre Opérette-Revue

ET LA VIE CONTINUE

40 Artistes de 1er ordre, 300 Costumes de Rasini, 30 Décors.

Le grand comique TERRIS !!

La plus importante production de la saison. Spectacle de famille pouvant être vu par tous.

Il est prudent de louer au **Café de l'Hippodrome** ou par Tél. 340 09

Les cartes de presse, etc., seront reçues Mercredi 30 et Vendredi 1er en SOIRÉE.

DANS LA POLICE

On été nommés inspecteurs de Sûreté : MM. Lucien Merckx, né à Roubaix, le 23 août 1903, ayant fait son entrée à la police le 16 décembre 1929 ; Henri Dubois, né à Roubaix, le 17 juillet 1901, admis dans les services de police le 12 juillet 1930 ; et Louis Drouiez, né à Roubaix le 16 juin 1906, policier depuis le 21 juin 1932.

D'autre part, par suite de l'application du service des quarante heures et pour renforcer les effectifs, dix-neuf jeunes policiers ont été embauchés hier matin et prendront rang parmi le personnel, le 1er janvier 1937.

USINES CORDA, rue Ampère. Couvertures, Draps, Linge de table, Mouchoirs. etc. Prix de fabrique Occas. solde. 3550

VOL D'UN MANTEAU

Tandis qu'elle était occupée à prendre son repas de midi, le manteau de Mme Marie Cailleux, 53 ans, ménagère, domiciliée 171, rue Saint-Jean, a été volé dans le couloir de son habitation. Plainte a été déposée.

...ET DE FOURRURES

Pour un vol de fourrures représentant une somme de 850 fr., plainte a été déposée par M. Charles Flinois, 42 ans, demeurant 7, boulevard de Paris. Un col de renard argenté et un col de loup naturel ont été enlevés.

SUPPRESSION DES ÉTRENNES

En raison de l'augmentation considérable des frais généraux qui leur incombent, LES NÉGOCIANTS DU SYNDICAT DE L'ÉPICERIE EN GROS DU NORD DE LA FRANCE, se voient, à leur regret, dans l'obligation de supprimer les étrennes sous quelque forme que ce soit à leur clientèle et s'en excusent auprès d'elle. 33763

A LA SECTION ARTISTIQUE JULES GUESDE

Dimanche, la section artistique « Jules Guesde » et le comité de l'Amicale, se sont réunis au siège salle des fêtes, rue Jean-Macé, sous la présidence de M. Sory, adjoint au maire, entouré de MM. Monnier, président d'honneur, L. Droit président de l'Amicale ; Hulpiau, directeur, et des membres de la Commission.

M. Hulpiau prononça une allocution au cours de laquelle il excusa Mme et M. Huard, directeur de l'école, en congé, puis il remercia particulièrement M. Sory et l'Administration Municipale de l'aide apportée pour l'organisation et la réussite des projets.

Après que M. Monnier eut dit sa satisfaction de présider le groupement, M. Sory fit ressortir l'utilité des sections artistiques. MM. L. Droit et G. Dogimont prirent également la parole. Des fleurs furent remises à Mme Lebas-Chevalier, et Mlle G. Demonchy, en remerciement de leur dévouement.

Ensuite eut lieu le tirage d'une tombola humoristique qui mit toute l'assemblée en joie. Quelque chanteurs se produisirent et la soirée se termina par une sauterie animée.

CADEAU TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉ... et dont il faut profiter. Actuellement, aux 100.000-CHEMISES, il est offert, pour tout achat à partir de 40 FRS. un joli flacon de parfum « Exor », parfum nouveau et très odorant. Aux « 100.000-CHEMISES », les plus belles chemises et les plus belles cravates à des prix intéressants.
SUCCURSALE de LILLE : 79 Rue Nationale. 010

A L'AMICALE MONTAIGNE

Dimanche 27 eut lieu au stand habituel, le tir de Noël. Chaque tireur eut sa coquille, un tir partagea des lots plus importants ntre les lauréats suivants : Lempire, H. Lepoutre, Vandenbrouck, M. Desbouvries, Lesieux, Desbouvries, Dassonneville, Collin, Priau, Mme Priau et Dhondt.

Après un discours du directeur, M. Florimond Vandenbrouck, eut lieu la distribution des prix du concours de fin d'année, dont les lauréats furent MM. Dassonneville, Delporte, Priau, Vandenbrouck, Catteau, Lesceux.

Le bureau de la section de tir se rendit ensuite chez M. Ed. Goad, président d'honneur.

M. Goad remercia la section et indiqua que ce n'était qu'après mûres réflexions qu'il avait accepté cette place honorifique.

Mme Goad, institutrice, qui fut toujours pour la section un puissant appui, servit, avec son amabilité coutumière, un vin d'honneur. Levant leur verre, les amicalistes saluèrent les glorieux débuts de la section en formant le vœu que l'année 1937 voit cette prospérité se préciser.

Sociétés et Comités

ORPHÉON DES A.C. ET SOLDATS. — Demain jeudi, réunion au siège à 21 h. pour ceux qui participent au souper de réveillon. A table à 21 h. 30. — Reprise des répétitions le 7 janvier.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD. — Permanences mercredi 30, café Pandore, 28, rue Pauvrée de 19 h. 30 à 20 h. 30 ; Jeudi 31, rue du Pays, 13, à 18 h et 242 Bd de Strasbourg de 19 h. 30 à 20 h. 30

AMICALE-PHOTO. — Jeudi de 20 à 21 h. permanence afin de recevoir les derniers envois de concours. — Vendredi 8, M. Bertrand fera une conférence sur « Loisirs photographiques à travers la France ».

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Les sociétaires libres sont priés d'assister aux Funérailles de M. Léon Fievet, aujourd'hui à 9 h. en l'église Ste-Elisabeth.

CYNOPHILIE. — **C.C. du Hutin** : Ce jour à 18 h., dimanche de 8 à 12 h. et jeudi à partir de 18 h., séances de dressage avec homme d'attaque. — Mercredi à 19 h. 30, réunion de Commission au siège

SOCIÉTÉS SPORTVIES

L'ANNIVERSAIRE DE LA SECTION DE PING-PONG DE L'ACADÉMIE DES SPORTS

La jeune et déjà réputée section de ping-pong de l'Académie des Sports, fêtera jeudi à 9 h. 30, à son siège, café Dubus, rue du Chemin de Fer, l'anniversaire de sa fondation, par un souper-réveillon, sous la présidence de son président-fondateur, M. Charles Devos. Un orchestre réputé, ainsi que des artistes de choix et l'inimitable « Kels », ont promis leurs concours à cette fête, qui est appelé à obtenir un gros succès.

ETAT CIVIL

Naissances. — Lucienne Gatte, rue de Tournai, cité Devoghele, 28 ; Roger Duquesnois, rue Jules-Deregnaucourt, 41.

Publications. — Raoul Sanglan, employé rue de Lille, 183, et Raymonde Mollet, doctylographe, de Tourcoing ; Edmond Fontaine, électricien, rue Paul-Bert, cour Ste-Virginie, 6 et Anne d'Halluin, soigneuse, de Mouscron (B.) ; André Vanbustel, militaire de carrière, de Constantine (Algérie) et Germaine Geselle, secrétaire, rue Jacquard, 10 ; Joseph Plouvier, employé, d'Hem et Lucien Augem, sans profession, rue du Fresnoy, 57.

Décès. — Léa Lepauw, épouse Neutcourt 50 ans, rue de l'Ommelet, 37, cour Denecet, 4 ; Léon Fiévet, 78 ans, rue Decrême 15 ; Aïda Scouflaire, épouse Belin, 45 ans, avenue Alfred-Motte, 288 ; Maria Isbled, épouse Dominicus, 66 ans, rue de Lannoy 251 bis, Fort Desprez ; Madeleine Geddels, épouse Lambert, 22 ans, rue Longues-Haies, C. Jenart, 1 ; Palmyre Barbieux, épouse Vossaert, 75 ans, rue d'Ypres, 9 ; Henri Delmée, 49 ans, rue de Constantine 114 ; Marie Dubois, veuve Janssens 76 ans, boulevard de Fourmies, 3 ; Joseph Duthoit, 71 ans, rue d'Inkerman, 158.

ACHETEZ A L'USINE vos MEUBLES G. POISSON — 30% DE GAIN 215 RUE DE LILLE - LA MADELEINE [illegible]

WATTRELOS

L'auteur de l'accident de la rue Carnot a été arrêté

M. Cornet, juge d'instruction à Lille, a fait arrêter et écrouer hier le jeune Lecroart, demeurant à **Herseaux** (Belgique), auteur d'un accident mortel survenu le 21 courant à Wattrelos, rue Carnot.

Le jeune homme conduisait un autobus public. Or, la loi interdit aux personnes âgées de moins de 18 ans de conduire un véhicule public, et Lecroart est né le 7 février 1919.

Cette infraction s'aggrave évidemment du fait de l'accident mortel.

Lecroart a été écroué à la maison centrale de Loos.

LA CAMPAGNE ANTITUBERCULEUSE

Dimanche dernier a eu lieu au café Duhamel, Grand Place, la troisième partie du tournoi de boules organisé au profit du timbre antituberculeux. L'équipe Verhaeghe-Gadenne a vaincu l'équipe Duhamel-Nuttin.

Une somme de 486 fr., produit des enjeux et de la vente de la petite fleur, a été recueillie au cours du tournoi et versée entre les mains du trésorier du Comité. Le Comité adresse un chaleureux merci au promoteur de ce tournoi, M. Henri Brunin, ainsi qu'aux vendeurs, MM. François Vandenbulcke, Nuttin Jules et Louis Duhamel, qui ont contribué au succès de cette œuvre de bienfaisance.

Une bonne adresse pour un Poste de T.S.F. : DELESCLUSE, 70 r. J. Jaurès. 4045

Bains-douches municipaux. — L'établissement sera fermé le vendredi 1er janvier.

Pour cette semaine les jours et heures d'ouverture seront les suivants : jeudi 31 décembre, de 15 à 20 h. ; samedi 2 janvier, de 9 à 13 et de 15 à 20 h. ; dimanche 3, de 8 à 12 heures.

Amicale du Centre. — Jeudi soir, à l'occasion du tournoi organisé par l'U.S.T. dans la salle du Fresnoy, l'équipe première rencontrera la Fraternelle de Mouscron. Rendez-vous, à 19 heures, place de Wattrelos.

Dimanche 3 janvier, à 14 et 15 heures, équipes 1A et 1B contre U. S. Tourcoing en championnat du Nord.

Equipe juniors repos.

Fraternelle des Combattants. — Le Conseil d'administration informe les adhérents de la Mutuelle-Retraite, que les versements pour le premier trimestre se feront samedi 2, de 18 à 20 heures et dimanche 3, de 9 h. 30 à 12 h. Service de permanence : MM. P. Courtray, V. Decraene, H. Gons, H. Hespel, E Hennebel, G. Lepoutre, F. Six, J. Spriet, L. Vanvooren

Modification au tarif de l'octroi. — En vertu de la loi du 13 août 1926, le tarif de l'octroi de Wattrelos modifié par l'application du décret du 1er juillet 1927 entrera en vigueur, le 1er janvier 1937.

Amicale des filles du Laboureur. — En raison des fêtes de la nouvelle année, la réunion du 1er dimanche de janvier n'aura pas lieu. Prochaine réunion le 17 janvier.

CROIX

UNE RÉUNION AMICALE DES JAVELOTTEUX ET DE LA SOCIÉTÉ L'ÉCONOMIE

«Les Javelotteux» et la société d'épargne « L'Économie », dont le siège est 4, rue de Thionville, ont fêté la fin de l'année 36 en un banquet réveillon qui réunissait 60 convives et fut servi d'une façon impeccable par la Maison Lauwers Cette fête de famille se déroula sous la présidence de M. Gaston Florequin, vice-président des Javelotteux ; G. Lauwers, secrétaire-trésorier; Henri Wavrin, capitaine d'entraînement ; Kl. Squedin, commissaire. Les succès du javelot sont nombreux cette année. M. H. Wanin en est le super-lauréat, suivi de MM. L. Wouters, M. Senter, Alf. Delaby, etc...

La plus franche gaieté a régné pendant tout le repas. Des chanteurs se firent applaudir : MM. Raymond Masurel dans ses chansons sentimentales ; M. Senter dans son répertoire ; M. Alphonse Delbarre, romancier ; M. G. Lauwers dans ses monologues et chansonnettes ; Mme Florequin ; M. Jules Dubrulle et enfin, l'humoriste Kléber Squedin.

Profitant d'un court entr'acte, M. Georges Lauwers fit ses adieux en insistant pour que tous accordent leur confiance à M. Alfred Delaby.

A la demande de tous, M. G. Lauwers restera néanmoins secrétaire-trésorier.

On trinqua ensuite et la réunion prit fin.

En cassant du bois. — M. Georges Delit 41 ans, demeurant, 170, rue Kléber s'est coupé l'index gauche lundi, vers 18 h. 30 en cassant du bois chez lui. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Bierent il a été transporté à l'Hôpital.

Consultations de nourrissons. — Aujourd'hui, la consultation de nourrissons n'aura pas lieu.

Etat civil. — Naissance : Henri Caulier 177, rue des Ogiers.

WASQUEHAL

UNE BICYCLETTE VOLÉE AVENUE DU SART FUT RETROUVÉE A CROIX

Il y a une dizaine de jours, M. Firmin Benoit, artisan serrurier, demeurant 10, rue des Jardins, s'était vu subtiliser sa bicyclette déposée momentanément devant le café du Rond Point, avenue du Sart. M. Benoit avait déposé une plainte au commissariat de police. Le vélo vient d'être retrouvé abandonné au café de l'Entr'acte, rue de la Gare à Croix, le voleur s'étant contenté de soustraire un appareil d'éclairage monté sur la machine qui a été restituée à M. Frimin Benoit dans la journée de lundi.

Préparation militaire. — Jeudi, ainsi que samedi à 19 h., continuation des cours de préparation militaire et d'éducation physique.

Métallurgiste en goguette. — Au cours de l'après-midi de lundi, le commissariat de police était avisé qu'un individu en complet état d'ivresse faisait du tapage dans la rue Delerue. S'étant rendu aussitôt sur les lieux, le brigadier Moneyron s'assura du turbulent personnage qui fut conduit au violon municipal pour y cuver sa boisson. Il fut relâché dans la soirée, nanti d'un procès-verbal pour ivresse. Il s'agit d'un ouvrier de la Compagnie des machines agricoles de Croix, D... L., 26 ans, demeurant à Fives-Lille.

A l'Espérance. — Ce soir, à la salle de pupilles à 19 h., adultes à 20 h. 15.

Section lyrique du Capreau. — Ce soir, à 19 h., réunion générale au local, en vue du deuxième concert d'hiver.

FLERS

Un habitant d'Hellemmes blessé en tombant d'un tramway

Lundi soir, vers 6 h. 30, M. André Hovart, 25 ans, employé, demeurant rue de la Cotonnière, 38, à Hellemmes, se trouvait sur le marchepied d'un tram quand à la hauteur de la rue du Colonel Pollet il fut projeté sur le sol.

M. le docteur Poiriot lui donna des soins et le fit transporter à l'Hôpital de la Fraternité. L'état du blessé, qui a subi une forte commotion, est satisfaisant

Bureaux de la Mairie. — La mairie sera ouverte jeudi 31 et fermée les 1, 2, 3 janvier. Le bureau de l'état civil sera ouvert samedi 2 pour la section du Breucq, au bureau annexe, de 9 h. 30 à 10 h. 30, à la mairie de 11 à 12 heures.

HEM

La fête annuelle de « La Fraternelle Laïque »

A la salle des fêtes et devant une nombreuse assistance, s'est déroulée la fête annuelle des Amicales laïques Présidée par M. Henri Cren, entouré de Mme Dubois, directrice de l'école Pasteur de Mlle Cambon, institutrice et des membres du bureau. Elle obtint un succès sans précédent.

La clique-fanfare et les fifres sous la direction de l'excellent chef, M. Lefebvre ouvrirent la séance.

M. Cren salua les personnes présentes et se dit heureux de pouvoir apporter un peu de joie aux enfants et dans les foyers par l'offre de cadeaux utiles et amusants.

Puis ce fut l'arrivée sensationnelle de Père Noël qui fit une distribution de vêtements, de jouets et de coquilles à près de trois cents enfants.

A cette distribution succéda sous l'habile direction du moniteur-chef, M. Jules Voisin, une exhibition chaleureusement applaudie de la section féminine d'éducation physique, nouvellement formée.

Une séance récréative, au programme choisi, termina cette soirée familiale.

Une collecte faite en faveur de la famille Badar, produisit la somme de 152 francs.

LYS

La fête de Noël à l'Harmonie Municipale

La fête traditionnelle organisée par la Musique municipale a obtenu son habituel succès.

Le programme comportait : une sortie en ville de la Musique municipale, au complet. La société parcourut la rue Jules-Guesde et fit quelques visites. A sa rentrée au local, elle donna une sérénade aux dames des musiciens accompagnées de leurs enfants et leur offrit un vin d'honneur. M. Barbet, président actif, prononça une allocution. Il souhaita la bienvenue à l'assistance et remercia le président d'honneur, M. Poullet, de ses largesses. L'arrivée du père Noël obtint un légitime succès. Aidé de Mmes Barbet et Trenteseaux, il procéda à une copieuse distribution de jouets et friandises.

Cette réunion intime et familiale fut suivie d'une sauterie au cours de laquelle fut tirée une brillante tombola comportant de nombreux lots.

Voici les numéros gagnants :

588	685	182	961	370	1193	74	731
763	334	778	1157	273	589	530	36
1071	305	867	379	534	840	828	548
1035	855	347	1107	859	744	870	175
766	869	1115	384	387	344	726	1179
700	759	621	901	754	550	1221	900
598	1155	928	1105	538	87	541	796
136	819	652	735	44	417	161	

Les lots sont à réclamer au siège, rue Jeanne-d'Arc, 13, avant le 10 janvier.

Régime du pain frontalier. — Les boulangers sont invités à déposer en mairie les cartes de pain de leurs clients après en avoir fait un contrôle sérieux tenant compte des mutations survenues durant le dernier semestre.

Les personnes désirant changer de boulanger doivent reprendre leurs cartes à leur fournisseur actuel et les remettre au boulanger de leur choix.

Fraternelle des Combattants. — Les sociétaires disponibles sont invités à assister aux funérailles de M. Carette Henri, ancien artilleur, décédé subitement dans sa 58e année.

Les funérailles auront lieu à 9 heures en l'église de Lys. Réunion au domicile 3, Sentier de Lannoy-Toufflers.

FOREST-SUR-MARQUE

MORT DE M. H. DUQUENNE CONSEILLER MUNICIPAL

Nous apprenons la mort, à l'âge de 55 ans, de M. Henri Duquenne, conseiller municipal et ordonnateur du Bureau de bienfaisance. M. H. Duquenne avait été élu en 1929 avec la liste d'Union républicaine ayant à sa tête M. Jules Masquelier, maire. Il fut un conseiller municipal dévoué, loyal et juste, défendant les intérêts de tous. Mobilisé au 327e R. I. pendant la guerre il eut deux citations et fut blessé deux fois. Il avait la croix de guerre et la médaille militaire. Rentré dans ses foyers, il s'occupa de toutes les sociétés et en particulier de la musique et des A. C. Il était membre de la Fanfare Ste-Cécile depuis 43 ans et décoré de la médaille d'honneur de la musique. Il était également décoré de la médaille du travail. Il sera regretté par toute la population. Ses funérailles auront lieu vendredi 1er janvier, à 9 heures.

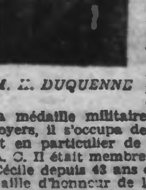

M. H. DUQUENNE